

IDENTITÉ 2.0

FRANCOPHONIE CANADIENNE

SYNOPSIS

Le Canada est aujourd'hui une société bigarrée constituée de nombreuses minorités réunissant des citoyens d'environ 200 origines différentes. Dans cette grande mosaïque culturelle, comment se comporte la francophonie canadienne en milieu minoritaire? Cet épisode permet de suivre dans leur quotidien des combattants à l'origine de droits et services, des chercheurs ainsi que des jeunes qui en bénéficient aujourd'hui.

Mes parents parlaient français mais allaient à l'école anglaise, alors que depuis, on a des écoles françaises.

QUESTION D'ENQUÊTE

Pour amener les élèves à se situer dans l'évolution de leur propre communauté francophone, amorcer une discussion sur les changements qui ont eu lieu dans leur milieu depuis leur naissance. Leur demander de décrire, par exemple, les services dont bénéficiaient leurs parents.

« On a décidé de se définir au lieu de se laisser définir par d'autres qui ne nous comprennent pas. » Présenter cet énoncé aux élèves et les inviter à émettre quelques réflexions sur ce qu'il peut vouloir signifier. Sur une grande feuille, prendre quelques notes de style « remue-méninges ».

Proposer ensuite au groupe de visionner l'émission en tentant de répondre à la question suivante : Quelles sont les conséquences de se définir au lieu de se laisser définir et quelles sont les responsabilités qui s'ensuivent?

AU FOND DES CHOSES

- Inviter les élèves à faire une recherche auprès des gens de la communauté pour voir ce qui a changé dans la francophonie de leur milieu au cours des 20 dernières années. Est-ce l'ouverture d'une école française, l'exogamie, l'immigration, l'offre des services en santé en français?
- En s'inspirant des récits des protagonistes de l'épisode, inviter les élèves à créer une œuvre (une peinture, une illustration, une sculpture, etc.) illustrant comment un choix, une action, une prise de décision peut être à la source d'un nouvel avenir pour soi, mais aussi pour toute une communauté. Faire une mise en commun des créations.
- Amener les élèves à faire une réflexion personnelle sur leurs projections d'avenir. Les francophones de cette émission ont choisi de s'engager dans des luttes qui ont eu un impact sur leur communauté. Comment vos choix actuels auront-ils un impact sur votre avenir? Comment vos choix auront-ils un impact sur votre communauté?

ASPECTS IDENTITAIRES EXPLORÉS

- Analyser les conséquences de recevoir une identité en héritage
- Se conscientiser à l'histoire contemporaine des communautés francophones minoritaires
- Comprendre le rôle et l'inspiration des leaders de la francophonie

Les familles sont plus petites, il y a beaucoup de mariages mixtes.

VISIONNEMENT INTÉGRAL

1^{re} partie

De génération en génération, les identités se multiplient

0 min 27 s – 6 min 50 s

Piste d'écoute :

Pour chaque nouveau personnage qu'on rencontre au cours de l'épisode, noter un fait important en lien avec son cheminement identitaire francophone.

Contenu :

On rencontre d'abord plusieurs intervenants : Laura Lussier représente la génération des jeunes adultes; Raymond Poirier a été au cœur d'importants développements de la francophonie à l'échelle nationale; Phyllis Dalley et Christine Dallaire sont chercheuses à l'Université d'Ottawa. Chacun témoigne de l'évolution des communautés francophones du Canada qui se sont mobilisées pour assurer la continuité de leur identité. Les nouvelles générations épousent des identités mixtes et parfois complexes. Phyllis Dalley explique le besoin de nouvelles perspectives pour redéfinir les communautés francophones. Une nouvelle stratégie nationale sur l'identité francophone a été mise de l'avant par le milieu éducatif : la construction identitaire. Elle vise à réunir des conditions pour une appropriation identitaire maximale chez les jeunes en intégrant les influences multiples du milieu.

Pause-échange :

Inviter les élèves à écrire un court paragraphe qui raconte un événement de leur vie qu'ils considèrent comme marquant dans leur propre cheminement comme francophone. Leur demander de décrire l'événement et les sentiments qui s'y rattachent, et d'expliquer l'importance qu'il revêt pour leur identité francophone.

2^e partie

Luttes pour les droits à l'éducation francophone

6 min 50 s – 14 min 46 s

Piste d'écoute :

Pendant le visionnement, inviter chaque élève à créer le croquis d'une ligne du temps et à y indiquer des périodes importantes décrites dans cette partie de l'épisode.

Contenu :

Les années 60 et 70 ont apporté des changements importants à notre société qui ont occasionné des remises en question et des grands bouleversements chez les francophones du pays. Une nouvelle vision émerge sur la base des langues officielles. Raymond Poirier raconte que dans les années 1970, les francophones du Canada ont décidé de se mobiliser pour revendiquer la gestion des écoles françaises. Ces revendications aboutissent en Cour suprême du Canada. Puis, en 1990, dans une cause historique, la Cour suprême confirme que l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit la gestion des écoles par les minorités linguistiques.

Pause-échange :

Rassembler les éléments de la ligne du temps notés par les élèves dans le cadre d'une discussion visant à établir la séquence des événements marquants qui ont mené à l'obtention de la gestion scolaire. Y ajouter des éléments qui correspondent à des événements marquants pour la communauté locale (création de la fédération provinciale ou territoriale, obtention d'un conseil scolaire de langue française, d'une école, etc.).

Quelques repères :

- 1970 – début d'un mouvement politique francophone national, création de la FFHQ
- 1982 – marque le début d'une nouvelle ère pour les communautés francophones du pays : l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés* crée une nouvelle catégorie de droits. L'article 23 garantit l'accès à une éducation de qualité aux minorités de langues officielles.
- 1990 – La Cour suprême du Canada confirme la portée de la *Charte*. Le tribunal conclut que l'article 23 garantit aussi la gestion des écoles par les minorités.

Piste d'écoute :

Dans ce segment, les intervenants parlent de certains aspects de leur identité et de l'évolution de celle-ci au fil de leurs expériences. Noter, pour chaque intervenant, des éléments qui le distinguent.

Contenu :

Les intervenants se racontent en révélant l'évolution de leur identité et de leurs appartenances. La génération des jeunes adultes parle d'identités multiples et d'épanouissement personnel. La génération précédente songe plutôt à la famille, aux changements au sein des communautés et à l'engagement politique et communautaire. On rencontre Léo Robert, ancien président de la Société franco-manitobaine : « Quand une des deux langues officielles de notre pays est en souffrance, c'est le pays entier qui souffre. »

Pause-échange :

Demander aux élèves réunis en petits groupes de diviser une feuille de papier en deux colonnes : « les générations qui nous précèdent » et « notre génération ». Lire ensuite les énoncés suivants en leur demandant d'inscrire chacun dans une colonne ou dans l'autre, dans les deux colonnes, ou encore dans aucune des deux colonnes :

- Le français est parlé dans la communauté.
- Il y a beaucoup d'anglais dans l'école française.
- Besoin de revendiquer des droits.
- Les personnes se définissent comme bilingues.
- Les personnes se définissent comme francophones.
- Les droits linguistiques sont acquis.
- Les organisations communautaires sont actives.
- Les personnes demandent des services en français.
- Il y a plusieurs cultures francophones.
- La plupart des personnes sont bilingues.
- Le français est une des langues officielles du pays.
- Il y a une seule culture francophone.
- Le français est surtout parlé à l'école.
- L'école est gérée par des francophones.

Reprendre chacun des énoncés et demander aux groupes d'expliquer leurs choix. Pour chacun, discuter des changements qui sont survenus au cours des ans. Par exemple, certains auront choisi de mettre « Le français est parlé dans la communauté » dans les deux colonnes; demander alors si la situation est semblable ou différente.

Piste d'écoute :

Inviter les élèves à noter comment chacun des intervenants que présente cette partie de l'épisode vit sa lutte personnelle pour faire respecter des droits. Faire ressortir les émotions ressenties.

Contenu :

Pour certains intervenants, la lutte pour faire respecter des droits s'est vécue sur le plan personnel sous forme de remise en question ou de discrimination. Toutefois, l'histoire donne de l'espoir. Les intervenants parlent des héros de la francophonie qu'ils admirent. La nouvelle génération ne comprendra peut-être jamais l'envergure des luttes menées pour la protection de son identité, mais elle profite du droit de se définir. Phyllis Dalley intervient : « La francophonie a énormément changé. Qu'elle ait changé, qu'elle se diversifie et qu'elle soit capable de se diversifier, c'est un témoignage du succès de ces luttes. »

Pause-échange :

Dresser ensemble une liste des personnes du milieu qui sont connues pour leur engagement dans la francophonie. Discuter des événements ou des situations qui les ont fait connaître. Ensuite, inviter les élèves à expliquer comment ils font partie du rêve des générations qui les ont précédés. Est-ce que ces luttes ont valu la peine? Comment la nouvelle génération profite-t-elle des luttes qui ont été menées? En petits groupes, proposer aux élèves d'écrire un conte, un poème, une bande dessinée ou un récit dans lequel il y a un élément de discrimination qu'un héros ou une héroïne combat.

VISIONNEMENT PAR SEGMENT

Choisir les segments pertinents et suivre les pistes d'échange proposées.

Segment 1 Les communautés francophones à la Cour suprême

10 min 57 s – 14 min 45 s

Ce segment présente Raymond Poirier, l'un des grands défenseurs des droits des minorités francophones :
« Lorsque le nombre d'enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique ... » Il précise : « Pour nous, le 'de la' veut dire que l'établissement *appartient* à la minorité linguistique. Les gouvernements provinciaux ne voulaient pas du tout nous accorder la gestion scolaire. C'est pour ça qu'il a fallu aller en cour dans toutes les provinces. »

- Faire la lecture avec les élèves de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Préciser aux élèves que cet article a été interprété de diverses façons jusqu'à ce que la Cour suprême en précise le sens. Leur demander de déterminer quel mot ou quels mots pouvaient causer cette ambiguïté. Conclure en posant les questions suivantes aux élèves : En quoi l'interprétation de la Cour suprême a-t-elle été en faveur des francophones? Quelle serait la situation du français dans notre province/territoire si la décision avait été autre?



1971 donne un souffle nouveau aux droits des franco-manitobains : la province adopte une loi qui permet à nouveau, après 80 ans d'abolition, l'enseignement en français.

Segment 2 Héros

22 min 20 s – 25 min 02 s

Pour certains intervenants, la lutte pour faire respecter des droits s'est vécue sur le plan personnel sous forme de remise en question ou de discrimination. Toutefois, l'histoire donne de l'espoir. Les intervenants parlent des héros de la francophonie qu'ils admirent.

- Avant le visionnement, discuter de la définition du mot « discrimination » et noter sur une grande feuille tous les éléments de réponse proposés. Après le visionnement, revenir sur les éléments de définition proposés et formuler une définition de la discrimination à partir des nouveaux éléments entendus dans le segment. Suggérer ensuite aux élèves, en petits groupes, d'identifier un « héros » ou une « héroïne » dans la communauté. Leur demander d'expliquer en quoi cette personne est inspirante et comment elle a contribué à façonner la communauté francophone.



Léo Robert : « Quand une des deux langues officielles de notre pays est en souffrance, c'est le pays entier qui souffre. »

Je pense que je me définis par mes actions, et non par une définition finie. Si les autres veulent essayer de me définir, ça ne me fait rien, parce qu'il y a seulement moi qui sais vraiment qui je suis.